



L. KLEIN SA

ACIERS FINS ET MÉTAUX

EDELSTÄHLE UND METALLE

FINE STEEL AND METALS

À nos clients

Biel/Bienne, 15.05.2008

**Directive 2002/95/CE
RoHS – Substances dangereuses**

Mesdames, Messieurs,

Concernant l'application de la directive 2002/95/EG nous vous informons ce qui suit:

D'abord nous constatons que nous n'élaborons pas et ne produisons pas de matières. Nos fournisseurs nous confirment que les produits livrés sont conformes aux directives 2002/95/CE.

Les éléments de plomb (à l'exception des produits alliés au plomb), de mercure et de cadmium sont absents dans les produits en aciers fins et en non-ferreux. Par contre la ferraille et les alliages peuvent contenir des traces de ces éléments. Surtout pendant les procédés de coulée, ces oligo-éléments ne peuvent pas être exclus.

Les oligo-éléments ne doivent pas être indiqués sur les certificats de matière et sont en principe sous la limite décelable analytique. Selon les fournisseurs ils se situent entre 1 à 50 ppm par élément.

Les aciers alliés au plomb jusqu'à 0.35% de plomb, les alliages au cuivre jusqu'à 4% de plomb sont expressément acceptés selon l'annexe aux directives (Art. 4, § 1, Exceptions).

Pour les produits en acier les directives pour le Chrome hexavalent, PBB et PBDE ne sont pas applicables, car ces derniers n'existent pas dans l'acier liquide ni solide. Le fournisseur pour les produits non-ferreux nous confirme également l'absence des substances Chrome hexavalent, PBB et PBDE.

Nous sommes volontiers à votre disposition pour des renseignements supplémentaires. En vous remerciant, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

L. Klein SA

Nicolas Kubli, madataire du système management